

La gazette

Guillestre

MARS 2024 - N° 40



MERCI

Vous étiez plus de 300 personnes pour l'après-midi festif et joyeux du Carnaval, Les chars des quartiers, les chorégraphies de Sport Enjoy et la batucada Tousamba ont rythmé la déambulation jusqu'au spectacle de clowns !!

Appel aux Guillestrins : La commune de Guillestre est à la recherche d'une personne bénévole qui souhaiterait devenir « Porte-drapeau » et ainsi participer aux cérémonies officielles en arborant le drapeau de la Mairie de Guillestre (infos en Mairie : mairie@villedeguillestre.fr).

Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 12 mars 2024**. Les principales délibérations suivantes ont **été débattues et votées à l'unanimité** :

- **PROJETS COMMUNAUX :** Un poste de VTA (Volontariat Territorial en Administration) est ouvert pour porter **les dossiers et les projets à la suite des intempéries** de décembre dernier, ce poste est financé pour 18 mois à hauteur de 15 000 € par l'Etat.
- **SERVICE CIVIQUE :** La commune de Guillestre a obtenu son agrément pour recruter des services civiques pour participer à la vie culturelle, sociale et locale. Un recrutement est lancé pour **la saison estivale 2024**, n'hésitez pas à candidater : servicedupersonnel@villedeguillestre.fr
- **TRAVAUX MAIRIE :** Les travaux énergétiques et de mise en accessibilité du bâtiment de la Mairie vont débiter mi-mai. Pour cela, les réunions du Conseil Municipal se tiendront à la salle de garderie périscolaire (au niveau de l'école primaire) et les cérémonies civiles (mariages et autres) se tiendront à la salle d'activités de l'école primaire.
- **RECETTE COMMUNALE :** La redevance pour bénéficier de la permission de voirie sur le réseau communal, demandée à FRANCE TELECOM par la Mairie s'élève à 3 668.99 € pour 2023 et à 3 772.38 € pour 2024.
- **CAMPING MUNICIPAL :** Un nouvel exploitant a été désigné pour gérer le camping municipal La Rochette ainsi que le snack Le Grillon pour cette saison estivale 2024. Il s'agit du groupe **Huttopia société Only Camp**. La redevance municipale s'élèvera à 10% du chiffre d'affaires réalisé.
- **AIDE INSTALLATION COMMERCANTS :** La commune vient de créer un nouveau dispositif pour aider à **la création/reprise de commerce à l'année dans le centre de Guillestre**. Elle s'engage à prendre en charge une partie du loyer de façon dégressive sur 3 ans. Les critères et les conditions d'éligibilité sont indiqués et contractualisés dans une convention signée entre le propriétaire, le locataire et la mairie. Plus d'infos cadredevie@villedeguillestre.fr
- **PHOTOVOLTAIQUE :** Un AMI (**Appel à Manifestation d'intérêt**) va être lancé par la commune afin de trouver un prestataire pour **réaliser et exploiter des futures installations photovoltaïques sur la toiture de la salle du Queyron et du Dojo**. Les structures pourront se renseigner et candidater auprès direction@villedeguillestre.fr.
- **PISCINE MUNICIPALE :** Cette saison d'été, la piscine municipale sera ouverte **du 29 juin au 31 août** de 10h à 19h, avec cette année encore, des nocturnes musicales ainsi que des cours d'aquagym.
- **VOYAGE SCOLAIRE :** L'école maternelle va se rendre en voyage scolaire (2 jours) dans la vallée de la Clarée. A ce titre, la commune verse une subvention de **1 000 € et met à disposition 2 ATSEM** pour qu'elles puissent être présentes sur ce projet pédagogique.

AGENDA

- **REUNION PUBLIQUE** : sur la **tarification incitative des déchets**, par la com'com du Guillestrois-Queyras le **lundi 25 mars à 20h30**, Salle du Queyron.
- **NETTOYAGE DES RIVIERES** : À la suite des inondations, **une action citoyenne** est proposée le **samedi 23 mars** départ à 9h ou à 14h. Rdv au rond-point de la déchèterie pour la Durance/Guil et à l'abattoir pour le Chagne. Prenez vos gants, bottes, sacs, cabas et pique-nique.
- **SPECTACLE DE THEATRE** : « Ça ne marchera jamais » **mercredi 27 mars à 20h**, en partenariat avec le Théâtre du Briançonnais. Durée : 1h05 / A partir de 14 ans. Infos et billetterie : www.theatre-du-brianconnais.eu. Salle du Queyron.



- **CONCERT DJ KANKA / CHARLIE P** : **Sam 30 mars**, organisé par AIX' QUI et ECHOOOO Les Tournées Class' Eurock 2024. Tarifs : 10 € prévente 15 € sur place, Salle du Queyron.

- **SORTIE DE RESIDENCE ARTISITIQUE** : **Ven 5 avril à 18h**: La Cie la Féroce propose une restitution de son travail du spectacle Faces Nord. Réservation animation@villedeguillestre.fr. Salle du Queyron.

- **THEATRE D'IMPRO** : **Sam 6 avril 14h / 22h** Les Gypaillottes Barbus proposent des matchs en duo. Venez quand vous voulez. Payant. Salle du Queyron

- **SPECTACLE DE THEATRE** : **Sam 13 avril 17h00** « Bonne pêche, mauvaise pioche » par le groupe Maritime. Petite fable à l'usage des tout-petits (3-8 ans) d'après « Bonne pêche » de Thierry Dedieu. Inscription recommandée : mediatheque@villedeguillestre.fr. Salle du Queyron

- **LOTO** : **Dim 14 avril** proposé par l'association le Rotary Club. Salle du Queyron.

- **DON DU SANG** : **Jeudi 28 mars à partir de 13h45**. Salle du Queyron.

- **LAEP (Lieu Accueil Enfant Parent)** : RDV à la crèche **les sam 23 mars et 6 avril** pour un moment d'échanges de 9h30-11h30 (gratuit, sans inscription).

- **MEDIATHEQUE** : **Avril autour du papier « Mille feuilles »**. Livres d'artistes par la Bibliothèque départementale et « Histoire de liens, la reliure au sens propre » par les Archives départementales.

- ✓ **Mer 3 avril 14h** : Visite et Atelier de reliure animés par Amandine Verdant. Sur inscription ;
- ✓ **Mer 3 avril 10h** : Venez essayer le casque de réalité virtuelle. Sur inscription ;
- ✓ **Mar 9 avril 18h** : Atelier de conversation BD avec l'autrice Camille Cimper ;
- ✓ **Mer 10 avril 15h / 17h30** : Atelier art postal ;
- ✓ **Ven 12 avril 10h** : Bébés lecteurs. Des histoires et des comptines pour les enfants de 0 à 3 ans.

BON A SAVOIR ...

- **SERVICE ENFANCE**: Le centre de loisirs sera ouvert du 22 au 26 avril (fermeture la 2^{ème} semaine). Inscrivez vos enfants dès le lundi 18 mars jusqu'au 2 avril.

- **ELECTIONS EUROPEENNES 9 JUIN 2024** : Date limite d'inscription : **1er mai en ligne et le 3 mai en version papier** soit déposé en mairie ou par courrier. Il faut joindre au dossier : pièce d'identité valide (CNI ou passeport) et justificatif domicile de moins 3 mois (factures eau ou EDF ou avis imposition).

- **CIMETIERE** : Reprise du terrain commun. Sont concernées les sépultures de l'allée 14 droite. Merci de prendre contact avec la mairie pour les modalités de cette reprise, avant le 1^{er} juin 2024.

- **PERMANENCES SOLIHA** : Opérations « **Façades-Toitures-Devantures commerciales** », pour le centre ancien. Conseils gratuits sur les financements pour la rénovation. Prenez RDV au 04 92 51 53 34 ou venez les jours de permanence en mairie de 10h/12h les 04 avril et 02 mai.

- **FORMATION GUIDE-COMPOSTEUR** : en 3 modules. Si vous êtes intéressés par cette formation merci de contacter le Smitomga à valorisation@smitomga.com avant le 08 avril 2024.

- **NOUVELLE AIDE AU BFA par le CCAS** : d'un montant max de **400 €/ bénéficiaire**. Pour cela il faut avoir 16 ans révolu et être domicilié à Guillestre. En échange de cette aide, il est demandé d'effectuer plusieurs jours au centre de loisirs. Infos et candidature : enfance@villedeguillestre.fr.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 9 avril à la Mairie à 20h30.

La séance est publique. Contact : www.villedeguillestre.fr ou **04.92.45.04.03**

